



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitaviana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'EAU,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE



PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU
POTABLE

UGP-MEAH

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET OUVERT NATIONAL

Date de lancement : **05 MARS 2026**

AMI N° 02-2026/MEAH/PAAEP/AMI

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable

Crédit IDA N°71210

Réf. STEP : MG-MEAH-535270-CS-CQS

Intitulé : « **Recrutement d'un BE pour mener la mission de contrôle et de surveillance des travaux d'amélioration des services et des infrastructures WASH au niveau de 200 écoles et de 35 formations sanitaires dans les quatre districts dans la région Analamanga** ».

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et l'Hygiène, a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat cité en objet.

2. Le PAAEP répond à une situation nationale préoccupante où une grande partie de la population, notamment les écoles et formations sanitaires, ne dispose pas de services WASH adéquats. Les études préalables étant déjà validées, le projet entre maintenant en phase de recrutement pour la réalisation des travaux. Les TDR visent ainsi à engager un bureau d'études pour superviser et contrôler l'exécution des travaux dans 200 écoles et 35 formations sanitaires de la région Analamanga.

3. Les Termes de Références (TDRs) pour la mission sont disponibles sur le site internet du projet mentionnés ci-dessous.

4. Le PAAEP invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt et à fournir leurs prestations pour la mission décrite ci-dessus. Les bureaux d'études ou groupements intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences requises pour l'exécution des prestations. Le bureau d'études devrait être multidisciplinaire, et serait capable de démontrer les compétences requises.

5. Profil requis :

Le bureau d'études, devra être légalement constitué (ayant au moins cinq (05) années d'expériences) et reconnu spécialiste dans les études et contrôles des travaux en génie civil, en hydraulique et en assainissement, et une expertise reconnue au niveau national et doit mobiliser les moyens minimums indiqués ci-dessous.

6. Les bureaux d'études devront présenter dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt, les PV de réception (provisoire ou définitif) ou les certificats de bonne fin des prestations similaires pour justification.

7. Les bureaux d'études peuvent s'associer avec d'autres bureaux d'études pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils seront sélectionnés.

8. La liste restreinte sera établie sur la base des critères mentionnés ci-dessus.

9. La durée de la mission de contrôle et de surveillance des travaux dépendra du volume total des travaux issus des études APD, mais la durée prévisionnelle est de 8 mois.

10. Le bureau d'études ou le groupement sera sélectionné suivant la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (SQC)** en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation de Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI), de la Banque mondiale en date du juillet 2016, mise à jour septembre 2023 (5^{ème} édition).

11. Le bureau d'étude ou le groupement intéressé peut obtenir de plus amples informations, pendant les heures de bureau (08h 00mn à 16h 00mn heure locale), à de l'adresse : **Bâtiment A1– Rez-de-chaussée. Explorer Business Park (Ex-village des jeux) Ankorondrano, Antananarivo 101, Madagascar.**

12. Les manifestations d'intérêt doivent être remises (en personne, par courrier ou par e-mail) avec la référence de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et la mention « **Recrutement d'un BE pour mener la mission de contrôle et de surveillance des travaux d'amélioration des services et des infrastructures WASH au niveau de 200 écoles et de 35 formations sanitaires dans les quatre districts dans la région Analamanga** » au plus tard le **25 MARS 2026 à seize heure 16h 00mn heure locale**, à l'adresse ci-après :

PROJET PAAEP – UGP MEAH

Bâtiment A1– Rez-de-chaussée. Explorer Business Park (Ex-village des jeux) Ankorondrano, Antananarivo 101, Madagascar.

Adresse courriel : procurement.meah@paaep.mg

Site web : www.paaep.mg



Le Coordonnateur du Projet, P.I

RAKOTONJANAHARY Ranto